

Conditions d'utilisation d'Auvenir – Amérique du Nord (« Conditions d'utilisation ») pour l'application Missions

Première publication : 18 juillet 2024

Table des matières :

A. Conditions générales d'affaires

1. Introduction	2. Intégration et paiement des abonnements	3. Missions et permissions des clients	4. a) Vie privée, protection des données et résidence b) Utilisation de l'intelligence artificielle
5. Obligations professionnelles	6. Vos responsabilités et les dispositions relatives à l'utilisation acceptable	7. Nos responsabilités	8. Contenu de tiers

B. Conditions légales

9. Vie privée et protection des données	10. Durée et résiliation	11. Déclarations et garanties	12. Confidentialité
13. Clauses de non-responsabilité	14. Indemnités	15. Limitation de la responsabilité	16. Assurance
17. Force majeure	18. Résolution des litiges	19. Résidents américains	20. Droit applicable et lieu d'exécution
21. Intégralité de l'accord	22. Renonciation, divisibilité et cession	23. Modifications	24. Dispositions spéciales des États-Unis
25. Autres assurances	26. Relations	27. Annonces publiques	28. Avis
29. Rétroaction sur les services	30. Interprétation	31. Affectation	32. Tiers bénéficiaires
33. Sous-traitants	34. Marques déposées	35. Définitions	Calendrier de l'accord de niveau de service Calendrier des accords de licence pour l'utilisateur final des tiers

Conditions générales d'affaires :

1. Introduction. Merci d'utiliser Avenir. L'objectif d'Avenir Technologies ULC (« **Avenir** »), en tant que fournisseur de services technologiques, est de mettre à disposition des outils technologiques basés sur le logiciel par abonnement (SaaS) qui permettent aux sociétés de services professionnels, aux organisations gouvernementales, aux entreprises et à leurs clients de travailler de manière plus efficace. Cet objectif est atteint en fournissant a) une plateforme SaaS intuitive et unifiée (notre technologie, la « **plateforme** ») qui utilise un contenu propriétaire ou tiers de premier ordre (« **contenu** ») pour faciliter la réalisation des missions des clients et b) en vous fournissant l'accès numérique et l'utilisation d'applications et de fonctionnalités SaaS supplémentaires et complémentaires (« **applications tierces** ») et c) la capacité d'utiliser vos propres modèles et processus. Nous vous aidons également à rester coordonné, collaboratif et en phase avec vos clients grâce au Portail client, le tout à partir de la plateforme SaaS Avenir. La première partie de ces conditions d'utilisation est la partie commerciale et la deuxième partie est la partie juridique; les termes entre guillemets qui ne sont pas définis dans la partie d'affaires sont définis à la fin de la partie juridique; - les définitions des termes juridiques peuvent compléter les définitions plus courtes fournies dans la partie d'affaires. Ces définitions sont importantes pour comprendre les présentes conditions d'utilisation. Lorsqu'ils sont utilisés dans ces conditions d'utilisation, « Avenir », « nous » et « notre » se réfèrent à Avenir et « vous » ou « votre » se réfèrent à vous, l'individu, votre organisation, tout utilisateur autorisé de la plateforme Avenir (y compris un client ou un client d'un client), tout utilisateur de nos autres services.

2. Services d'inscription, de traitement des paiements, d'intégration et d'essai. Les dispositions des présentes conditions d'utilisation couvrent votre utilisation et votre accès à nos services et à nos sites web (« **services** ») et sont destinées uniquement aux organisations professionnelles comme vous qui résidez et exercez leurs activités aux États-Unis d'Amérique ou au Canada (collectivement dénommés « **Amérique du Nord** »). Vous devez nous fournir tout ce que nous demandons et dont nous avons besoin (à la suite de notre propre contrôle préalable de votre organisation – vous devez être accepté par nous en tant que client) pour vous permettre d'être opérationnel sur la plateforme, y compris les données de contact de l'entreprise, si ce n'est pas par l'entremise d'un processus d'inscription en ligne permettant le commerce électronique, une commande de services décrivant l'étendue des services requis, la tarification et les conditions de paiement. Vous garantissez que tous les renseignements fournis en ligne ou hors ligne dans le cadre de l'inscription, du processus de paiement continu, de l'intégration et de tous les justificatifs d'accès fournis sont véridiques et exacts à tous égards et vous acceptez de mettre régulièrement à jour ces renseignements pour les maintenir à jour et à jour.

Dans le cadre du processus d'inscription, vous identifierez et configurerez les références d'accès, y compris un nom d'utilisateur administratif et un mot de passe pour le compte d'entreprise du client et vous acceptez d'être responsable de la configuration par l'utilisateur administratif de votre espace de travail sur la plateforme Avenir. Avenir se réserve le droit de refuser l'inscription ou d'annuler les mots de passe qu'elle juge inappropriés.

Dans le cadre de la procédure d'inscription, il peut vous être demandé de mettre en place une procédure de paiement avec un moyen de paiement valide qui est surveillé et contrôlé par le portail de facturation pour les services d'abonnement que vous choisissez. Tous les paiements de frais effectués dans le cadre des services ne sont pas remboursables pour quelque raison que ce

soit, que vous ayez ou non utilisé les services en tout ou en partie, ou même que vous ne les ayez pas utilisés du tout.

Vos frais sont récurrents et évolutifs. La fréquence sera basée sur les services et la formule d'abonnement choisis pour les frais indiqués. Avenir continuera à facturer le paiement de vos frais (renouvellement) sur la base de votre abonnement, à moins que vous ne désactiviez cette fonction dans le portail de facturation. Vous êtes responsable de prendre des mesures avant le renouvellement si vous ne voulez pas que votre abonnement au service soit renouvelé automatiquement.

Vous êtes responsable de vous assurer que le moyen de paiement valide, c'est-à-dire la carte de crédit associée au compte ou à l'abonnement de votre organisation, est à jour, que les renseignements affichés en lien avec celui-ci sont exacts et que vous êtes autorisé à utiliser cette carte de crédit pour payer les services d'abonnement. Vous pouvez mettre à jour ces renseignements via le portail de facturation d'Avenir.

Nous pouvons proposer des services d'essai à un seul utilisateur pour une période d'essai (à laquelle nous pouvons mettre fin à tout moment), dont les détails, y compris la durée de la période d'essai, seront précisés dans toute commande de service. Toutes les données des clients issues de ces services d'essai peuvent être définitivement perdues à moins que vous a) n'achetiez un abonnement aux mêmes services, b) n'achetiez des services améliorés avec des utilisateurs supplémentaires, ou c) que vous ne téléchargiez les données des clients avant l'expiration de toute période d'essai.

VEUILLEZ NOTER QUE LES SERVICES D'ESSAI SONT FOURNIS TELS QUELS SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE – En d'autres termes, vous les utilisez à vos propres risques. Veuillez noter que la clause de non-responsabilité de l'article 13 s'applique également aux services d'essai.

3. Vos engagements envers vos clients et vos permissions à l'égard de vos clients.

Lorsque vous utilisez nos services, vous pouvez nous fournir des données importantes vous concernant ainsi que des données sensibles relatives à vos clients, ce que nous appelons les « **données des clients** » – voir également la section définition à la fin pour une définition plus large. Ces données des clients, qui comprennent vos documents de travail numériques issus de vos missions, vous appartiennent toujours. Les présentes conditions ne nous confèrent aucun droit sur les données des clients, à l'exception des droits limités de les utiliser dans notre plateforme SaaS pour nous permettre de vous fournir tous les services, y compris la capacité i) d'accéder aux intégrations et aux échanges de données avec des applications tierces et ii) d'analyser et d'évaluer les performances des services et de découvrir de nouvelles façons d'améliorer les services.

Nous avons besoin de votre permission pour faire des choses comme ajouter des utilisateurs de votre entreprise, inviter vos clients sur la plateforme, mettre en place une mission, importer les données de vos clients ou par l'intermédiaire de fournisseurs de services technologiques tiers qui ont déjà certains de leurs renseignements financiers, et les partager lorsque vous nous le demandez. Nos services vous offrent également des fonctionnalités telles que les commentaires, le partage, la recherche, les vignettes d'images, les aperçus de documents, le tri et l'organisation faciles, et la personnalisation pour vous aider à réduire la charge de travail et à optimiser votre « **mission** » et/ou votre « projet » (voir la section « Définition »). Pour fournir ces fonctionnalités et d'autres, nous accédons continuellement aux bases de données de la plateforme et aux

données des clients, ainsi qu'à vos documents de travail au fur et à mesure que vous travaillez sur vos missions. Vous nous donnez la permission de faire ces choses, et cette permission s'étend à nos sociétés affiliées et aux fournisseurs de services tiers de confiance avec lesquels nous travaillons pour fournir nos services SaaS à vous et à vos clients.

4. a) Confidentialité, protection des données et résidence des données. Notre [politique de confidentialité](#) explique comment nous recueillons et utilisons vos renseignements et ceux de vos clients lorsqu'ils accèdent à nos services.

Vous êtes seul responsable de l'obtention de tous les consentements requis par les lois sur la protection des données auprès de vos partenaires, employés, sous-traitants et de vos clients qui peuvent résider dans des juridictions différentes de la vôtre ou de la nôtre.

Tous les services, y compris le traitement des données des clients, sont fournis uniquement à partir d'ordinateurs, de systèmes, de réseaux et d'autres infrastructures situés au Canada. Toutefois, le traitement des coordonnées professionnelles de base, telles que le nom de l'entreprise, l'adresse, le nom de la mission, le nom du projet, etc. et toutes les données résultantes seront incorporées dans les bases de données de notre plateforme mondiale (actuellement située au Canada, bien que nous puissions changer cet emplacement à notre discrétion) et ne sont pas soumises à la restriction relative à la résidence des données pour les données des clients énoncées ci-dessus.

b) Utilisation de l'intelligence artificielle dans l'application Missions. L'intelligence artificielle est utilisée dans deux domaines de l'application Missions; premièrement pour aider à la mise en correspondance des comptes des balances de vérification pour les missions pendant le processus d'importation des données, et deuxièmement pour fournir un robot conversationnel basé sur un grand modèle de langage (GML) qui peut être utilisé comme n'importe quel robot conversationnel d'intelligence artificielle (IA), sauf qu'il est accessible à partir de l'application logicielle. La fonctionnalité du robot conversationnel du GML peut être fournie par un tiers et toutes les données d'entrée peuvent être utilisées par ce tiers pour aider à l'apprentissage et à la formation du GML sous-jacent.

L'UTILISATION DE CES ÉLÉMENTS FONCTIONNELS DE L'IA EST ACTUELLEMENT FACULTATIVE – Vous choisissez de les utiliser ou non dans le cadre d'une mission. EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE LA COMPTABILITÉ, VOUS DEVEZ RESTER RESPONSABLE EN DERNIER RESSORT DE L'ENSEMBLE DE VOTRE TRAVAIL ET IL VOUS INCOMBE DONC DE VÉRIFIER L'EXACTITUDE ET LES RÉSULTATS DE TOUT CONTENU GÉNÉRÉ PAR L'IA.

L'utilisation du robot conversationnel du GML est strictement limitée aux missions et ne doit pas être utilisée à d'autres fins (y compris à des fins personnelles ou à des fins professionnelles non liées) en dehors d'une mission.

Nous nous sommes engagés à mettre en place une structure de gouvernance de l'IA au sein d'Avenir afin de garantir l'équité et la non-discrimination dans les algorithmes d'IA, en particulier dans les processus de prise de décision, à prendre des mesures raisonnables pour atténuer les biais et garantir l'exactitude et l'intégrité des données, et à nous conformer à la législation future concernant l'IA au Canada et aux États-Unis. Cependant, il existe des biais sous-jacents inhérents à tous les GML actuels.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'utilisation de l'IA dans le cadre des fonctionnalités des services, veuillez nous contacter à l'adresse privacy@auvenir.com.

5. Vos obligations professionnelles. Vous devez faire preuve de jugement professionnel pour vous assurer que votre choix de fournisseur de services technologiques (notre plateforme SaaS par rapport à d'autres concurrents), votre sélection du contenu tiers dont vous avez besoin (une fois disponible), votre examen du contenu actuel disponible ou le choix de votre propre contenu à utiliser sur la plateforme, votre décision de sélectionner et d'utiliser toute fonctionnalité qui utilise l'intelligence artificielle pour produire des résultats et du contenu pour votre mission, et votre exécution de chaque mission et/ou projet et la production des documents de travail et des documents correspondants **respectent toutes les normes professionnelles et se conforment à toutes les lois pertinentes**. Nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les choix et les sélections que vous faites, même si nous avons été impliqués dans les discussions pour vous aider à évaluer les différentes possibilités.

Rien de ce que nous fournissons par l'entremise des services, y compris le contenu, ne remplace les compétences professionnelles, le jugement et la nécessité d'adhérer aux normes et méthodologies professionnelles et de se conformer à toutes les lois pertinentes. Il vous est conseillé de procéder à votre propre examen indépendant pour déterminer si le contenu existant est adapté à vos besoins.

Ces services d'Auvenir sont principalement destinés aux gestionnaires de missions, aux responsables de la qualité et aux professionnels de la comptabilité afin de leur permettre de travailler de manière plus efficace. Vous devez toujours vérifier l'exactitude de votre travail lorsque vous utilisez les services pour une mission et, en tant que professionnel de la comptabilité, vous êtes toujours responsable du travail effectué dans le cadre d'une mission, quelle que soit la manière dont il a été produit.

6. Vos responsabilités de base, partie A. Votre utilisation de nos services et celle de vos clients ayant accès à la plateforme doit être conforme à nos dispositions d'utilisation acceptable (« DUA ») dans la partie B et à tout avis de non-responsabilité relatif à une application tierce énoncé dans l'article 13 et à tout ce qui est énoncé dans le présent article et dans les présentes conditions d'utilisation en général.

Vous devez payer les frais (y compris toutes les taxes de vente, fédérales, d'État et provinciales) pour les services comme convenu et indiqué dans toute commande de service, sous peine de suspension ou de résiliation et d'intérêts de retard ou d'autres pénalités. Vous ne pouvez utiliser que les services pour lesquels vous avez payés.

Vous acceptez d'être honnête et direct dans toutes vos relations commerciales avec nous et d'agir toujours de bonne foi.

Vous nous aiderez à assurer la sécurité de vos données clients importantes; la sécurité est une voie à double sens.

Vous devez mettre en œuvre tous les contrôles physiques, administratifs et techniques, toutes les procédures de filtrage et de sécurité et toutes les autres mesures de protection nécessaires pour : (a) gérer en toute sécurité la distribution et l'utilisation de tous les titres d'accès à l'ensemble de vos employés, sous-traitants et fournisseurs de services et protéger contre tout accès ou utilisation non autorisé des services. Vous devez également veiller à ce que les

renseignements relatifs à votre compte Avenir soient à jour et exacts. Ne partagez pas vos identifiants de compte ou ne donnez pas à d'autres l'accès à vos comptes et si la sécurité de votre côté ou de celui de vos clients est compromise, **avisez-nous immédiatement!**

De même, vous devez surveiller et protéger les données des clients et l'utilisation des services par vos clients, y compris le téléchargement pour le traitement des données des clients, et s'il y a des problèmes de sécurité avec vos clients (ce que nous appelons des « **utilisateurs à usage limité** »), vous devrez peut-être suspendre leur accès aux services et nous informer du problème.

Vous acceptez de nous notifier immédiatement toute utilisation non autorisée d'un mot de passe ou d'un compte ou toute autre violation connue ou suspectée de la sécurité ou toute distribution connue ou suspectée des données des clients par tout utilisateur autorisé, y compris par vos clients, les utilisateurs à usage limité.

Vous reconnaissez qu'il vous incombe de fournir l'infrastructure technologique interne nécessaire pour accéder aux services.

Vous n'autoriserez vos clients et votre équipe à accéder aux outils de collaboration entre clients et équipes et aux fonctions de téléchargement de documents du service qu'en activant l'accès utilisateur à usage limité.

Vous êtes seul responsable i) de l'obtention de tous les consentements et autorisations nécessaires en vertu de la loi sur la protection des données pour le téléchargement des données de vos clients dans les systèmes d'Avenir par tout utilisateur autorisé ou utilisateur à usage limité et ii) du partage de toute donnée du client avec toute application tierce.

Vous acceptez de nous notifier immédiatement toute utilisation non autorisée d'un mot de passe ou d'un compte ou toute autre violation connue ou suspectée de la sécurité ou toute distribution non autorisée connue ou suspectée des données des clients par tout utilisateur autorisé, y compris vos clients, les utilisateurs à usage limité.

Les services sont réservés à vous et aux membres de votre équipe et vous acceptez de ne pas revendre les services directement ou indirectement à des tiers.

Vous fournirez toute la coopération et l'assistance que nous pouvons raisonnablement demander pour nous permettre de fournir les services, y compris la coopération à toute enquête raisonnable concernant une violation réelle ou potentielle du présent article, telle que mise à jour de temps à autre, ou pour se conformer à la législation applicable en matière de protection de la vie privée ou à d'autres lois. Cette enquête peut comprendre un examen de votre stratégie interne de protection de la sécurité numérique, de votre politique d'utilisation acceptable et de la conformité des utilisateurs autorisés et des utilisateurs à usage limité qui y sont associés.

Vous ne pouvez utiliser nos services et mener l'ensemble de vos missions et projets clients que dans les limites autorisées par le droit applicable, y compris dans le strict respect des exigences réglementaires professionnelles, de la législation relative à la protection de la vie privée et des données et des lois et réglementations en matière de contrôle des exportations.

Partie B – DUA. Politiques d'utilisation acceptable. Nous devons protéger nos services, notre plateforme, notre précieuse propriété intellectuelle ainsi que notre contenu propriétaire, les applications de tiers et vos données de clients et faire en sorte que l'expérience de tous les

clients (y compris vous-même et vos clients utilisant nos services) soit bonne et conforme à toutes les lois et aux meilleures pratiques pour une plateforme SaaS. En conséquence, vous acceptez au nom de votre organisation de ne pas (c'est-à-dire de ne jamais) :

- (a) faire de l'ingénierie inverse, désassembler ou tenter de toute autre manière de dériver ou d'accéder au code source des services, de tout contenu ou de toute application de tiers ou intégration de tiers;
- (b) contourner ou violer tout dispositif de désactivation ou de protection utilisé par nous, ou accéder aux services ou les utiliser autrement que par l'intermédiaire de vos utilisateurs autorisés (et des utilisateurs à usage limité, vos clients) en utilisant leurs propres références d'accès valides à ce moment-là;
- (c) introduire, télécharger, transmettre ou fournir de toute autre manière des renseignements ou des documents, qu'ils soient fournis par vous ou par vos clients en tant que données du client, qui sont illicites ou préjudiciables, ou qui contiennent, transmettent ou activent un code préjudiciable;
- (d) endommager, détruire, perturber, désactiver, altérer, interférer ou entraver de quelque manière que ce soit les services, la plateforme, le contenu, les applications de tiers ou les services que nous fournissons à d'autres clients;
- (e) retirer, supprimer, modifier ou masquer les marques, le contenu, la documentation, les licences, les garanties ou les clauses de non-responsabilité, ou tout avis de droit d'auteur, de marque, de brevet ou d'autres droits de propriété intellectuelle ou droits de propriété des services ou des documents du fournisseur, du contenu ou de toute application tierce;
- (f) accéder aux services, au contenu et aux applications de tiers ou les utiliser d'une manière ou à des fins qui enfreignent, détournent ou violent tout droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit d'un tiers, y compris par l'accès non autorisé, le détournement, l'utilisation, l'altération, la destruction ou la divulgation des données d'un autre client, ou qui enfreignent toute loi applicable;
- (g) accéder ou utiliser les services, y compris le contenu et toute application de tiers, à des fins d'ingénierie inverse ou d'analyse concurrentielle des services et du contenu, de développement, de fourniture ou d'utilisation d'un service ou d'un produit logiciel concurrent ou à toute autre fin qui nous serait préjudiciable ou désavantageuse sur le plan commercial;
- (h) accéder ou utiliser le contenu et toute application de tiers dans le cadre du service en violation de tout accord de licence avec ce tiers ou de toute sous-licence de notre part;
- (i) fournir les services, le contenu ou les applications de tiers à toute personne, y compris sur ou en relation avec toute technologie ou service de partage de temps, de bureau de service, de logiciel en tant que service, de nuage ou autre;
- (j) utiliser les services de robots conversationnels du GML à des fins autres que la collaboration avec une mission (c'est-à-dire pas d'utilisation personnelle ou autre utilisation professionnelle non liée);

(j) accéder ou utiliser les services, le contenu et les applications de tiers d'une manière qui dépasse la portée des présentes dispositions d'utilisation acceptable et des présentes conditions d'utilisation en général.

Vous acceptez de faire tout ce qui est nécessaire pour que votre organisation et vos clients se conforment à ces dispositions d'utilisation acceptable. Vous acceptez également d'être responsable envers nous de tout dommage si l'un de vos employés ou clients n'adhère pas à ces conditions d'utilisation acceptable.

Vous n'utiliserez que ce pour quoi vous avez payé et vous disposerez toujours de licences de tiers pour le contenu (le cas échéant), soit directement avec le fournisseur de contenu tiers, soit par l'entremise d'une sous-licence avec nous.

Les clients qui utilisent la plateforme par l'entremise du portail client devront signer leurs propres conditions d'utilisation qui couvrent ces questions de DUA du point de vue du client, ainsi que les questions relatives à l'intégration des applications tierces.

7. Nos responsabilités fondamentales. Diligence raisonnable à l'égard des clients. Nous ferons preuve de diligence raisonnable à l'égard de chaque client et nous nous réservons spécifiquement le droit de ne pas fournir de services à un client ou au client d'un client et de mettre fin aux services à un client (ou à l'un de ses clients) après notification au client, pour quelque raison que ce soit.

Disponibilité. Nous rendrons le service disponible en continu, tel que mesuré au cours de chaque mois civil, en moyenne 99,99 % du temps, à l'exclusion de l'indisponibilité découlant d'« exceptions » et incluant un régime de crédit de service, le tout tel que défini et les termes de « devis » définis dans l'annexe de l'accord de niveau de service (ANS) qui se trouve à la fin de la section juridique. Les renseignements concernant nos fenêtres de maintenance de routine sont également indiqués dans l'ANS figurant à la fin des présentes conditions d'utilisation et dans notre calendrier d'assistance d'Auvenir continuellement mis à jour.

Support des services. Nous ferons de notre mieux pour que vous puissiez utiliser les services avec succès en vous fournissant une assistance de base, des guides d'utilisation et une aide en ligne, ainsi qu'une assistance produit conformément à notre calendrier d'assistance en vigueur, qui peut changer au fil du temps. Le calendrier d'assistance en vigueur à la date de publication des présentes conditions d'utilisation est le suivant :

En libre-service – par l'entremise de l'accès à notre base de connaissances en ligne.

Par courriel à l'adresse support@auvenir.ca ou en remplissant un formulaire sur la page d'assistance du site web d'Auvenir.

En appelant le numéro gratuit [1-855-528-8364](tel:1-855-528-8364) entre les heures normales d'ouverture de l'Est, de 9 h à 17 h, ou aux heures indiquées sur la page du calendrier d'assistance d'Auvenir.

Nous nous efforcerons de répondre à toutes les demandes d'assistance dans les 24 heures et de vous fournir une mise à jour après les 24 premières heures.

Nous suivrons toutes les demandes d'assistance et les problèmes d'assistance seront résolus ou assignés au spécialiste approprié et suivis jusqu'à leur résolution.

Veillez vous référer à notre page de calendrier d'assistance dynamique pour connaître nos conditions d'assistance actuelles.

Sécurité. Nous prendrons des mesures de sécurité commercialement raisonnables conformément à la loi applicable (concernant la fourniture de services SaaS, et non les questions réglementaires et professionnelles du client), à nos politiques de confidentialité et de sécurité des données telles que modifiées, aux contrôles internes et aux dispositions du présent article. Afin de prouver les mesures de sécurité que nous avons prises pour vous protéger, ainsi que vos clients et les données du client, un rapport SOC 3 est disponible et vous sera fourni sur demande en écrivant à legaldept@auvenir.com.

Vous savez et reconnaissez qu'aucun niveau de mesures de sécurité ne peut garantir la sécurité absolue d'un système informatique ou d'un service SaaS et qu'une perte des données du client est toujours possible. Notre obligation de réparation et votre réparation sont définies dans la section juridique.

Nous maintenons un plan de lutte contre la violation des données conformément à toutes les lois et mettons en œuvre les procédures requises dans le cadre de ce plan en cas de violation des données. Nous vous informerons de toute violation conformément aux lois applicables.

Nous fournirons une assistance et une maintenance commercialement raisonnables de l'infrastructure pour nos services SaaS.

8. Contenu de tiers. Les futures versions de nos services vous donneront le choix d'un contenu de tiers développé de manière indépendante pour vous aider à mettre en place et à configurer des rapports, des formulaires automatisés, des listes de contrôle et les outils importants dont vous avez besoin pour vous aider à mener à bien vos missions. Tant que vous respectez les présentes conditions d'utilisation et que vous n'avez pas besoin d'une licence directe avec le tiers, nous vous accordons une sous-licence limitée, non exclusive, non transférable et révocable pour utiliser le contenu tiers sélectionné tel quel, sans garantie d'aucune sorte, uniquement pour accéder au contenu dans le cadre des services tant que vous avez le droit d'utiliser les services. Veuillez également lire les clauses de non-responsabilité de l'article 13 concernant le contenu de tiers.

Section juridique :

9. Vie privée et protection des données. Nous vivons dans une nouvelle ère de protection de la vie privée et des données et il s'agit de questions importantes pour nous comme pour vos clients. Par conséquent, nous acceptons tous deux de traiter et de protéger toutes les données à caractère personnel reçues de l'autre partie (et de vos clients), y compris dans le cadre de l'utilisation de sous-traitants qui nous aident à fournir ces services, conformément aux lois sur la protection de la vie privée et aux politiques de protection de la vie privée de la juridiction dans laquelle vous et nous exerçons respectivement nos activités. Les « **lois sur la protection de la vie privée** » désignent l'ensemble des statuts, lois ou règlements nationaux, fédéraux, provinciaux, étatiques, municipaux ou autres de toute juridiction applicable régissant la manipulation et/ou le traitement des données à caractère personnel ou des renseignements concernant une personne

identifiable. Notre [politique de confidentialité](#) est disponible ici. Comme les données des clients peuvent également provenir ou être exportées vers les applications de tiers, nous vous conseillons vivement de lire et de comprendre les politiques de confidentialité des fournisseurs d'applications de tiers.

10. Durée et résiliation.

Les services ont une durée initiale d'un an à compter de la date d'inscription et sont automatiquement renouvelés pour des périodes successives d'un an, à moins que vous ne nous informiez que vous souhaitez y mettre fin à la fin d'une période – mais vous devez le faire par écrit au moins quatre-vingt-dix jours avant l'expiration de ces périodes d'un an applicables.

Nous pouvons également désactiver, résilier ou suspendre immédiatement votre accès aux services, y compris votre accès et votre utilisation de tout contenu de tiers ou applications de tiers pour l'une des raisons suivantes en vous fournissant un avis écrit par courriel de la suspension ou de la résiliation :

- i) Si vous ne payez pas les frais à l'échéance et que vous ne rattrapez pas les paiements dans les dix jours suivant l'envoi d'une mise en demeure de payer;
- (ii) Si vous ou vos clients ne respectez pas l'une des principales obligations qui vous incombent en vertu des présentes conditions d'utilisation des services, notamment en ce qui concerne la confidentialité, l'utilisation acceptable, le maintien en règle de votre licence professionnelle, etc.
- (iii) Nous décidons de ne plus fournir les services dans la juridiction du client;
- (iv) Nous ne souhaitons plus vous donner accès aux services.

Lorsque les services expirent ou sont résiliés :

- (a) L'ensemble des droits, licences, sous-licences, consentements et autorisations accordés par l'un d'entre nous à l'autre prendront immédiatement fin;
- (b) Nous cesserons immédiatement de traiter toutes les données du client et de fournir les services.

Et dans les 365 jours, ou à votre demande écrite, détruire tous les documents et matériels tangibles contenant, reflétant, incorporant ou basés sur les données du client ou vos renseignements confidentiels.

Dans les 365 jours, effacer définitivement toutes les données des clients et les renseignements confidentiels des clients de notre plateforme SaaS et de nos systèmes technologiques.

Nous pouvons conserver les données du client dans leur état actuel et uniquement dans la mesure et pour la durée requises par la loi applicable.

Les dispositions énoncées dans les articles suivants, ainsi que tout autre droit ou toute obligation des parties dans les présentes conditions d'utilisation qui, de par sa nature, devrait survivre à la résiliation ou à l'expiration des présentes conditions d'utilisation, survivront à toute expiration ou

résiliation des présentes conditions d'utilisation, y compris : les articles 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 28, 29, 30, 32, 34, 35 et tous les annexes, y compris l'annexe des ANS.

11. Déclarations et garanties.

11.1 Chacune des parties déclare et garantit à l'autre ce qui suit :

(a) Il s'agit d'une société, d'un partenariat ou d'une entité juridique qui est constituée et qui existe valablement dans la juridiction où elle a été constituée;

(b) Qu'elle dispose de tous les pouvoirs et de toutes les capacités nécessaires (le cas échéant, des sociétés) pour conclure les présentes conditions d'utilisation, pour accorder les droits et les licences accordés dans le cadre des présentes conditions d'utilisation et pour exécuter ses obligations dans le cadre des présentes conditions d'utilisation, y compris, dans votre cas, pour effectuer les obligations de paiement par les moyens valables fournis (c'est-à-dire par carte de crédit);

(c) Vous disposez de l'autorisation nécessaire de votre organisation pour utiliser les moyens de paiement valides fournis pour le paiement continu des services;

(d) L'enregistrement et l'installation en ligne ou, le cas échéant, la signature d'une commande de service incorporant les présentes conditions d'utilisation (par référence) par son représentant autorisé dont la signature figure sur la commande de service a été dûment autorisée par toutes les actions nécessaires de la société ou du partenariat;

(e) Une fois signées et remises par chaque partie par l'entremise du mécanisme d'enregistrement du commerce électronique en ligne ou du mécanisme de commande de services, les présentes conditions d'utilisation constitueront l'obligation légale, valide et contraignante de chaque partie, opposable à l'autre conformément à ses conditions, sauf dans la mesure où elles peuvent être limitées par les lois applicables en matière de faillite, d'insolvabilité, de réorganisation, d'arrangement, de moratoire ou d'autres lois similaires liées aux droits des créanciers ou affectant ces droits de manière générale, ou par l'effet des principes généraux d'équité.

11.2 Déclarations, garanties et engagements supplémentaires d'Auvenir. Nous déclarons, garantissons et nous engageons envers le client que nous exécuterons les services en utilisant du personnel dont nous croyons raisonnablement qu'il possède les compétences, l'expérience et les qualifications requises et d'une manière professionnelle, conformément aux normes commercialement raisonnables de l'industrie pour des services similaires, et que nous consacrerons des ressources adéquates pour remplir nos obligations en vertu des présentes conditions d'utilisation.

11.3 Déclarations, garanties et engagements supplémentaires du client. Vous nous déclarez, garantissez et vous engagez à ce que vous et votre entreprise possédiez ou ayez, et posséderez, les droits et consentements nécessaires concernant i) les données du client et ii) tout contenu fourni par le client, de sorte que, tels que reçus par le fournisseur et traités conformément aux présentes conditions d'utilisation (y compris par ses sous-traitants), les données du client et le contenu du client concernés n'enfreignent pas, ne détournent pas ou ne violent pas de quelque

manière que ce soit les droits de propriété intellectuelle, le droit à la vie privée ou d'autres droits d'un tiers, ou n'enfreignent pas la législation applicable.

11.4 Supplémentaire – Client. Le client déclare, garantit et s'engage également envers le fournisseur à exercer son jugement professionnel et à se conformer à l'ensemble des normes professionnelles et des lois applicables lorsqu'il fournit des services à un client dans le cadre d'une mission utilisant les systèmes du fournisseur et qu'il génère un produit de travail.

12. Confidentialité.

12.1 Chaque partie peut avoir accès à des renseignements qui sont confidentiels pour l'autre partie (« **renseignements confidentiels** »). Aux fins des présentes conditions d'utilisation, les renseignements confidentiels comprennent toutes les informations clairement identifiées par écrit ou marquées électroniquement au moment de leur divulgation comme étant confidentielles, ainsi que toutes les informations que, sur la base des circonstances dans lesquelles elles ont été divulguées, une personne raisonnable penserait être confidentielles, y compris, mais sans s'y limiter, les informations relatives à la technologie, aux secrets commerciaux, au savoir-faire, aux opérations commerciales, aux plans, aux stratégies, aux clients, aux ventes et au marketing, ainsi qu'à la tarification et aux renseignements connexes. Les renseignements confidentiels du client comprennent, sans s'y limiter, les données du client, mais non les données relatives aux contacts professionnels. Les renseignements confidentiels d'une partie ne comprennent pas les renseignements qui (i) sont ou deviennent partie intégrante du domaine public sans acte ou omission de l'autre partie; (ii) étaient en possession légale de l'autre partie avant la divulgation sans obligation de confidentialité et n'avaient pas été obtenus par l'autre partie directement ou indirectement de la partie divulgateuse; (iii) sont légalement divulgués à l'autre partie avant la divulgation sans obligation de confidentialité et n'avaient pas été obtenus par l'autre partie directement ou indirectement de la partie divulgateuse; (iii) a été légalement divulgué à l'autre partie par un tiers sans restriction de divulgation; (iv) a été développé de manière indépendante par l'autre partie sans utilisation ou référence aux renseignements confidentiels de l'autre partie, comme l'établissent les documents écrits. Les parties conviennent de déployer des efforts commercialement raisonnables pour ne pas mettre les renseignements confidentiels de l'autre partie à la disposition d'un tiers sous quelque forme que ce soit. Nonobstant ce qui précède, le client reconnaît et accepte qu'Avenir puisse divulguer les renseignements confidentiels du client à ses employés et sous-traitants uniquement dans la mesure nécessaire pour fournir les services en vertu des présentes conditions d'utilisation, à condition que ces personnes et entités aient été informées de la nature confidentielle des renseignements et soient liées par des obligations écrites de confidentialité et d'utilisation restreinte au moins aussi protectrices que celles énoncées dans le présent article.

12.2 Le présent article ne sera pas interprété comme interdisant la divulgation de renseignements confidentiels dans la mesure où cette divulgation est requise par la loi ou par une ordonnance valide d'un tribunal ou d'une autre autorité gouvernementale; à condition, toutefois, qu'une partie qui a été citée à comparaître ou autrement contrainte par une loi ou une ordonnance valide d'un tribunal de divulguer des renseignements confidentiels (la « **partie défenderesse** ») ait d'abord donné un préavis écrit suffisant et rapide à l'autre partie de la réception de toute citation à comparaître ou autre demande de divulgation, de manière à permettre à cette partie d'obtenir une ordonnance de protection ou de prendre d'autres mesures appropriées. La partie défenderesse coopérera aux efforts de l'autre partie pour obtenir une ordonnance de protection ou toute autre garantie raisonnable que le traitement confidentiel sera

accordé aux renseignements confidentiels. Si la partie défenderesse est contrainte, en vertu de la loi, de divulguer les renseignements confidentiels, elle ne peut divulguer à la partie qui l'exige que la partie des renseignements confidentiels que la loi exige de divulguer.

13. Trois différents types d'avis de non-responsabilité : les produits et services de tiers en général (applications intégrées), les avis de non-responsabilité de notre plateforme Avenir (la technologie de la plateforme) et les avis de non-responsabilité relatifs à l'IA.

NOS SERVICES, Y COMPRIS, PAR SOUCI DE CLARTÉ UNIQUEMENT, TOUTE FONCTIONNALITÉ DE SIGNATURE NUMÉRIQUE, SONT FOURNIS TELS QUELS ET TELS QUE DISPONIBLES – LA TOTALITÉ DES AUTRES CONDITIONS, TERMES ET GARANTIES EST REJETÉE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE. CETTE CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE S'APPLIQUE À TOUTES LES QUESTIONS ÉNONCÉES À L'ARTICLE 13, QU'ELLES SOIENT OU NON EXPLICITEMENT RÉFÉRENCÉES CI-DESSOUS. NOUS NOUS EFFORÇONS DE FOURNIR D'EXCELLENTS SERVICES, UN CONTENU EXTRAORDINAIRE ET L'ACCÈS À DES APPLICATIONS TIERCES EXTRAORDINAIRES, MAIS IL Y A CERTAINES CHOSSES QUE NOUS NE POUVONS PAS GARANTIR, PAS PLUS QUE LES FOURNISSEURS DE CONTENU OU D'APPLICATIONS TIERCES, ET IL Y A CERTAINES CHOSSES QUI RELÈVENT SIMPLEMENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ – ET NON DE LA NÔTRE. EN D'AUTRES TERMES, LISEZ ATTENTIVEMENT CETTE SECTION!

A. PRODUITS ET SERVICES DE TIERS. Les services comprennent une plateforme que des tiers peuvent utiliser pour développer des applications et des logiciels qui complètent votre utilisation des services ou qui s'intègrent, interopèrent ou sont d'une certaine manière accessibles par l'entremise des services (chacun étant une « **application de tiers** »). Avenir maintiendra également à un moment donné un répertoire ou une place de marché où certaines de ces applications de tiers seront disponibles pour utilisation ou installation (par l'entremise d'un modèle de magasin d'applications traditionnel) tandis que d'autres applications de tiers seront plus intégrées dans la plateforme Avenir elle-même et seront disponibles directement par l'entremise de l'utilisation des services avec des permissions et des dispositions de sous-licence appropriées.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ - APPLICATIONS DE TIERS (ET SERVICES CONNEXES) : CES APPLICATIONS DE TIERS NE SONT PAS DES SERVICES D'AUVENIR, ET AUVENIR NE GARANTIT PAS ET NE SOUTIENT PAS DIRECTEMENT CES PRODUITS ET SERVICES DE TIERS, ET NONOBTANT CELA, EN FIN DE COMPTE, LE CLIENT (ET SES CLIENTS) DÉCIDERA D'ACTIVER ET D'UTILISER OU NON CES APPLICATIONS DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIENCE DE LA PLATEFORME AUVENIR. VOUS ÊTES RESPONSABLE DE TOUS LES COMPTES SÉPARÉS, DES PERMISSIONS ET DES CONSENTEMENTS DE VOS CLIENTS, DES FRAIS SÉPARÉS, ETC. TOUTE UTILISATION D'UNE APPLICATION TIERCE, Y COMPRIS TOUT ÉCHANGE DE DONNÉES CLIENTS AVEC LA PLATEFORME, EST UNIQUEMENT ENTRE LE CLIENT (ET LES UTILISATEURS AUTORISÉS) ET L'APPLICATION TIERCE APPLICABLE – ET NON PAS AUVENIR.

ALUF DE TIERS. Les produits et services de tiers et les applications de tiers, lorsqu'ils sont accessibles via la plateforme Avenir, exigent souvent que vous acceptiez l'ALUF (accord de licence de l'utilisateur final) du fournisseur de l'application de tiers.

Données des clients. Si vous activez une application tierce au sein de la plateforme, vous consentez à ce que vos données de clients soient partagées avec le fournisseur tiers ou que les

données fournies par le fournisseur tiers deviennent des données de clients et vous devez être conscient des raisons pour lesquelles l'application tierce nécessite un accès et de la manière dont ce tiers traitera ou modifiera ces données de clients.

Auvenir n'est pas responsable de l'utilisation, de la divulgation, de la modification ou de la suppression des données de clients qui sont transmises à une application tierce ou auxquelles elle accède; veuillez vous référer à toute politique de protection des données ou de confidentialité de l'application tierce pour plus de renseignements ou contactez directement le fournisseur de l'application tierce.

Aucune garantie d'utilisation continue de l'application tierce ou des fonctions de l'application incorporées dans les services. Auvenir ne peut pas garantir la disponibilité continue de ces applications de produits tiers ou de fonctionnalités spécifiques de services de tiers, et peut cesser de les fournir sans que le client n'ait droit à aucun remboursement, crédit ou autre compensation, si par exemple et sans limitation, le fournisseur d'une application de tiers cesse de rendre ce produit ou ces services disponibles pour interopérer avec les fonctionnalités de services correspondantes d'une manière acceptable pour Auvenir.

B. AUVENIR – NOS CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ. AUVENIR N'OFFRE AUCUNE CONDITION OU GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT QUE LES SERVICES OU LES DOCUMENTS DU FOURNISSEUR, OU TOUT TRAVAIL OU RÉSULTAT DE L'UTILISATION DE CES SERVICES POUR LES MISSIONS, (a) RÉPONDRONT AUX EXIGENCES PROFESSIONNELLES DU CLIENT OU AUX EXIGENCES DE TOUTE AUTRE PERSONNE, Y COMPRIS LES CLIENTS DES CLIENTS; (b) FONCTIONNERONT SANS INTERRUPTION; (c) ATTEINDRE LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS; (d) ÊTRE COMPATIBLES OU FONCTIONNER AVEC TOUT LOGICIEL, SYSTÈME OU AUTRE SERVICE; OU (e) ÊTRE SÛRS, PRÉCIS, COMPLETS, EXEMPTS DE CODES NUISIBLES OU D'ERREURS; OU (f) ÊTRE CONFORMES À TOUTE LOI OU NORME PROFESSIONNELLE À LAQUELLE LE CLIENT DOIT SE CONFORMER DANS LE CADRE DES MISSIONS DE SES CLIENTS.

PAS DE SERVICES PROFESSIONNELS. AUVENIR NE FOURNIT PAS DE CONSEILS OU DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DONNANT AU CLIENT ET À SES UTILISATEURS AUTORISÉS L'ACCÈS AUX SERVICES, AU CONTENU PERTINENT ET À TOUTE APPLICATION DE TIERS. VOUS DEVEZ ÉTUDIER LES SERVICES, LE CONTENU PERTINENT ET LES APPLICATIONS DE TIERS QUE VOUS UTILISEZ POUR VOUS ASSURER QU'ILS RÉPONDENT À VOS BESOINS PROFESSIONNELS.

RELATION AVEC AUVENIR UNIQUEMENT. LE CLIENT RECONNAÎT ET ACCEPTE QUE LA RELATION CRÉÉE PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION ET LA COMMANDE DE SERVICE EST UNIQUEMENT AVEC AUVENIR. EN CONSÉQUENCE, LE CLIENT ACCEPTE QUE : (1) AUCUNE AUTRE ENTITÉ (Y COMPRIS LES FOURNISSEURS D'AUVENIR) N'OFFRE DE GARANTIE, DE REPRÉSENTATION OU D'APPROBATION AU CLIENT OU N'AURA DE RESPONSABILITÉ ENVERS LUI, EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATIONS OU LES SERVICES; ET (2) LE CLIENT ACCEPTE DE NE PAS INTRODUIRE DE RÉCLAMATION OU DE PROCÉDURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT (QU'IL S'AGISSE D'UN CONTRAT, D'UN DÉLIT, D'UN MANQUEMENT À UNE OBLIGATION LÉGALE OU AUTRE, ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, UNE RÉCLAMATION POUR NÉGLIGENCE) EN CE QUI CONCERNE OU EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATIONS OU LES SERVICES, CONTRE TOUTE AUTRE ENTITÉ (Y COMPRIS LES FOURNISSEURS D'AUVENIR).

TOUS LES DOCUMENTS DE TIERS (Y COMPRIS TOUT CONTENU ET APPLICATION) SONT FOURNIS TELS QUELS ET TOUTE REPRÉSENTATION OU GARANTIE DE OU CONCERNANT

DES DOCUMENTS DE TIERS EST STRICTEMENT ENTRE LE CLIENT ET LE TIERS PROPRIÉTAIRE OU DISTRIBUTEUR DES DOCUMENTS DE TIERS.

LE CLIENT EST SEUL RESPONSABLE DE L'ADÉQUATION DU CONTENU QU'IL CHOISIT D'UTILISER SUR LA PLATEFORME AUVENIR POUR SES MISSIONS.

C. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ CONCERNANT LE CONTENU DE TIERS.

La mise à disposition de contenus de tiers est faite à titre de renseignement général uniquement et ne constitue pas une recommandation de faire ou d'omettre de faire quelque action que ce soit. Le contenu fourni par des tiers est considéré comme fiable, mais aucune garantie n'est donnée par Avenir ou le tiers quant à son exactitude, son exhaustivité ou son actualité. Avenir et ses fournisseurs de contenu tiers ne seront pas tenus responsables des décisions ou des actions prises par les clients ou les utilisateurs de la plateforme sur la base de l'utilisation du contenu tiers.

D. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

L'application Missions contient des résultats et du contenu qui peuvent être créés par l'IA ou d'autres technologies automatisées. En raison des limites inhérentes actuelles à l'IA et aux technologies connexes, vous devez considérer ce contenu comme fourni à titre de renseignement uniquement et il ne faut pas s'y fier dans le cadre d'une mission à des fins spécifiques liées à un client *sans avoir vérifié son exhaustivité ou son exactitude*.

Si l'une de vos données d'entrée est utilisée pour contribuer à la formation du GML, vous ne recevrez aucune rémunération pour cette utilisation.

14. Indemnités.

14.1 Indemnisation d'Avenir en matière de propriété intellectuelle. Avenir (le « fournisseur » dans le présent article) doit indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le client, ses successeurs et ayants droit autorisés (ci-après dénommés « **indemnisés du client** ») de et contre toutes les pertes encourues par cet indemnitaire du client découlant de toute action d'un tiers alléguant / dans la mesure où l'utilisation par le client ou un utilisateur autorisé des services (à l'exclusion des données des clients et des documents de tiers) en conformité avec les présentes conditions d'utilisation enfreint un droit de propriété intellectuelle protégé au Canada ou aux États-Unis. L'obligation susmentionnée ne s'applique pas à toute action ou perte découlant ou liée à ce qui suit :

- (a) l'accès aux services ou aux documents du fournisseur, ou leur utilisation, en combinaison avec tout document, système, logiciel, réseau ou autre document ou service non fourni ou autorisé par écrit par le fournisseur;
- (b) la modification des services ou des documents du fournisseur autrement que : (i) par le fournisseur ou en son nom; ou (ii) avec l'approbation écrite du fournisseur, conformément aux spécifications écrites du fournisseur;
- (c) le non-respect des délais de mise en œuvre des modifications, mises à niveau, remplacements ou améliorations mis à la disposition du client par le fournisseur ou en son nom.

14.2 Indemnisation du client. Le client s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le fournisseur et ses filiales, leurs sous-traitants respectifs, ainsi que leurs actionnaires, dirigeants, administrateurs, employés, agents, successeurs et ayants droit autorisés respectifs (ci-après dénommés « **indemnisés du fournisseur** »), en ce qui concerne toutes les pertes subies par l'indemnisé du fournisseur à la suite ou en relation avec une action intentée par un tiers,

dans la mesure où ces pertes découlent de l'utilisation des systèmes et services du fournisseur par le client (y compris tous les utilisateurs autorisés et les utilisateurs à des fins limitées) ou y sont liées.

14.3 Procédure d'indemnisation. Chaque partie notifie rapidement par écrit à l'autre partie toute action pour laquelle elle estime avoir droit à une indemnisation en vertu de l'article 15.1 ou 15.2, selon le cas. La partie qui demande à être indemnisée (l'« **indemnisé** ») coopère avec l'autre partie (l'« **indemnisateur** ») à ses seuls frais et dépens. L'indemnisateur prend immédiatement le contrôle de la défense et de l'instruction de l'action et emploie un conseiller de son choix/raisonnablement acceptable pour l'indemnisé pour traiter et défendre l'action, aux frais et dépens exclusifs de l'indemnisateur. Le fait que l'indemnisé ne s'acquitte pas des obligations qui lui incombent en vertu du présent article 14.3 ne libère pas l'indemnisateur des obligations qui lui incombent en vertu de l'article 14, sauf dans la mesure où l'indemnisateur peut démontrer qu'il a subi un préjudice documenté à la suite de ce manquement. L'indemnisé peut participer à la procédure et l'observer à ses propres frais avec le conseil de son choix.

14.4 Atténuation. Si l'un des services ou des documents du fournisseur est, ou de l'avis du fournisseur est susceptible d'être, revendiqué comme contrefaisant, détournant ou violant de toute autre manière un droit de propriété intellectuelle d'un tiers, ou si l'utilisation des services ou des documents du fournisseur par le client ou tout utilisateur autorisé fait l'objet d'une injonction ou d'une menace d'injonction, le fournisseur peut, à sa seule option et à ses seuls frais et dépenses :

- (a) obtenir le droit pour le client de continuer à utiliser les services et les documents du fournisseur matériellement comme prévu par les présentes conditions d'utilisation;
- (b) modifier ou remplacer les services et les documents du fournisseur, en tout ou en partie, pour tenter de rendre les services et les documents du fournisseur (ainsi modifiés ou remplacés) non contrefaisants, tout en fournissant des caractéristiques et des fonctionnalités équivalentes sur le plan documentaire, auquel cas ces modifications ou remplacements constitueront des services et des documents du fournisseur, selon le cas, en vertu des présentes conditions d'utilisation;
- (c) par notification écrite au client, résilier les présentes conditions d'utilisation en ce qui concerne tout ou partie des services et des documents du fournisseur.

LE PRÉSENT ARTICLE 14 ÉNONCE LES SEULS RECOURS DU CLIENT ET LA SEULE RESPONSABILITÉ ET OBLIGATION DU FOURNISSEUR POUR TOUTE RÉCLAMATION RÉELLE, MENACÉE OU ALLÉGUÉE SELON LAQUELLE LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION OU TOUT OBJET (Y COMPRIS LES SERVICES ET LES DOCUMENTS DU FOURNISSEUR) ENFREIGNENT, DÉTOURNENT OU VIOLENT DE TOUTE AUTRE MANIÈRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'UN TIERS.

CETTE INDEMNITÉ NE S'ÉTEND PAS AUX DOCUMENTS DE TIERS (TELS QUE LE CONTENU DE TIERS OU LES APPLICATIONS DE TIERS).

15. Limites de responsabilité.

15.1 EXCLUSION DES DOMMAGES. EN AUCUN CAS AUVENIR OU L'UN DE SES CONCÉDANTS DE LICENCE, FOURNISSEURS DE SERVICES OU FOURNISSEURS NE SERA RESPONSABLE, EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION OU DE LEUR OBJET, DE TOUTE THÉORIE JURIDIQUE OU ÉQUITABLE, Y COMPRIS LA RUPTURE DE CONTRAT, LA RESPONSABILITÉ DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA RESPONSABILITÉ STRICTE ET AUTRE, POUR TOUTE : (a) PERTE DE PRODUCTION, D'UTILISATION, D'AFFAIRES, DE REVENUS OU DE PROFITS; (b) INCIDENCE, INCAPACITÉ D'UTILISATION OU PERTE, INTERRUPTION OU RETARD DES SERVICES, AUTRE QUE POUR

L'ÉMISSION DE TOUT CRÉDIT DE SERVICE APPLICABLE EN VERTU DE L'ANNEXE DE L'ANS; (c) PERTE, DOMMAGE, CORRUPTION OU RÉCUPÉRATION DES DONNÉES DU CLIENT; (d) VIOLATION DE LA SÉCURITÉ DES DONNÉES OU DU SYSTÈME AUVENTAIRE; OU (e) DOMMAGES CONSEQUENTIELS, INCIDENTAUX, INDIRECTS, SPÉCIAUX, AGGRAVÉS, PUNITIFS OU EXEMPLAIRES, QUE CES PERSONNES AIENT ÉTÉ OU NON INFORMÉES DE LA POSSIBILITÉ DE CES PERTES OU DOMMAGES OU QUE CES PERTES OU DOMMAGES AIENT ÉTÉ OU NON PRÉVISIBLES, ET NONOBTANT LE FAIT QU'UN RECOURS CONVENU OU AUTRE N'AIT PAS ATTEINT SON OBJECTIF ESSENTIEL.

15.2 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ PÉCUNIAIRE. EN AUCUN CAS, LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE GLOBALE D'AUVENIR ET DE SES CONCÉDANTS, FOURNISSEURS DE SERVICES ET FOURNISSEURS EN VERTU OU EN RELATION AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION OU LEUR OBJET, EN VERTU DE TOUTE THÉORIE JURIDIQUE OU ÉQUITABLE, Y COMPRIS LA RUPTURE DE CONTRAT, LA RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA RESPONSABILITÉ STRICTE ET AUTRE, NE DÉPASSERA LES MONTANTS TOTAUX PAYÉS PAR LE CLIENT POUR LES SERVICES AU COURS DE LA PÉRIODE DE SIX (6) MOIS PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'ÉVÉNEMENT À L'ORIGINE DE LADITE RÉCLAMATION. IL N'Y AURA QU'UN SEUL PLAFOND DE RESPONSABILITÉ GLOBALE EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION, MÊME EN CAS DE RÉCLAMATIONS MULTIPLES; CHAQUE RÉCLAMATION RÉDUIRA LE MONTANT DISPONIBLE DANS LE PLAFOND DE RESPONSABILITÉ GLOBALE. LA LIMITATION QUI PRÉCÈDE S'APPLIQUE NONOBTANT LE FAIT QU'UN RECOURS CONVENU OU AUTRE N'AIT PAS ATTEINT SON OBJECTIF ESSENTIEL.

16. Assurance. Nous gérons une entreprise SaaS responsable destinée aux professionnels de la comptabilité et, par conséquent, nous souscrivons au moins à la couverture d'assurance suivante, dans les types et les montants suivants (à jour en date de la comptabilisation au début) :

- (a) assurance responsabilité civile des entreprises avec des limites de 5 000 000 CAD dans l'ensemble;
- (b) une assurance responsabilité cybernétique, comprenant une couverture complète de la responsabilité cybernétique (tiers) et des frais (première partie), avec des limites de 10 000 000 USD; et
- (c) une assurance erreurs et omissions/responsabilité professionnelle avec des limites de 100 000 000 USD au total pour toutes les demandes d'indemnisation par année d'assurance.

17. Force majeure.

17.1 Absence de manquement ou de défaillance. En aucun cas Avenir ne sera tenue responsable envers le client, ou ne sera réputée avoir manqué à ses obligations en vertu des présentes conditions d'utilisation, pour tout manquement ou retard dans l'exécution de toute condition des présentes conditions d'utilisation, lorsque et dans la mesure où un tel manquement ou retard est causé par ou résulte d'actes échappant au contrôle raisonnable d'Avenir, y compris les cas de force majeure; inondations, incendies, tremblements de terre, tsunamis ou explosions, épidémies, pandémies, y compris la pandémie de 2019 du nouveau coronavirus (COVID-19), guerre, terrorisme, invasion, émeute ou autres troubles civils, actions, embargos ou blocus en vigueur à la date des présentes conditions d'utilisation ou ultérieurement, urgence nationale ou régionale, grèves, arrêts ou ralentissements de travail ou autres perturbations industrielles, adoption d'une loi ou toute mesure prise par une autorité gouvernementale ou publique, y compris l'imposition d'un embargo, d'une restriction à l'exportation ou à l'importation, d'un quota ou d'une autre restriction ou interdiction, ou toute fermeture gouvernementale

complète ou partielle, pénurie nationale ou régionale d'énergie ou de télécommunications ou d'installations de transport adéquates, ou tout autre événement qui échappe au contrôle raisonnable d'Auvenir. (Chacun de ces événements étant considéré comme un « **cas de force majeure** »).

18. Résolution des litiges – Essayons d'abord de régler les choses. Nous sommes une organisation de premier ordre dont les clients sont principalement des professionnels de la comptabilité et nous voulons toujours avoir l'opportunité d'aborder et de résoudre vos problèmes sans que personne n'ait à entamer de poursuites judiciaires. Avant de déposer une réclamation contre Auvenir, vous acceptez d'essayer de résoudre le litige de manière informelle en contactant notre équipe juridique au legaldept@auvenir.com et en organisant une discussion entre votre dirigeant et notre dirigeant (PDG). Nous essaierons de résoudre le litige de manière informelle en vous contactant par courriel ou autre méthode préférée pour organiser cette réunion des dirigeants. Si toutefois le litige n'est pas résolu dans les 20 jours suivant la soumission de l'avis à notre équipe, vous ou nous pouvons engager une procédure formelle – mais conformément à l'article 20 en ce qui concerne le lieu et le droit applicable, c'est-à-dire en Ontario, au Canada si vous êtes un client canadien ou par l'entremise d'un arbitrage obligatoire si vous êtes un client américain (voir ci-dessous).

Si nous ne parvenons pas à nous entendre – Instance judiciaire pour les litiges. Nous convenons tous deux que toute procédure judiciaire visant à résoudre des réclamations relatives aux présentes conditions d'utilisation ou aux services, à la plateforme ou à tout contenu sera portée devant la cour supérieure de la province de l'Ontario, au Canada, sous réserve des dispositions relatives à l'arbitrage obligatoire ci-dessous.

Règles spéciales visant à protéger la confidentialité et la propriété intellectuelle et prévoyant une réparation équitable. Chacun d'entre nous reconnaît et accepte qu'une violation ou une menace de violation par l'autre partie de l'une des obligations qui lui incombent en vertu de l'article 9 relatif à la protection de la vie privée et des données, de l'article 12 relatif à la confidentialité ou, dans le cas du client, de l'article 8 relatif à la sous-licence du contenu, de l'article 6 relatif aux politiques d'utilisation acceptable et à la sécurité, causerait à l'autre partie un préjudice irréparable pour lequel des dommages-intérêts pécuniaires ne constitueraient pas un remède adéquat, et accepte que, en cas de violation ou de menace de violation, la partie qui n'a pas violé les règles aura le droit de demander une réparation équitable, y compris une ordonnance restrictive, une injonction, une exécution spécifique et toute autre réparation pouvant être obtenue auprès d'un tribunal, sans qu'il soit nécessaire de déposer une caution ou une autre garantie, ou de prouver des dommages réels ou que des dommages-intérêts ne constituent pas une réparation adéquate. Ces recours ne sont pas exclusifs et s'ajoutent à tous les autres recours qui peuvent être disponibles en droit, en équité ou autrement.

19. SI VOTRE ORGANISATION EST BASÉE AUX ÉTATS-UNIS, VOUS ACCEPTEZ ÉGALEMENT LES DISPOSITIONS SUIVANTES EN MATIÈRE D'ARBITRAGE OBLIGATOIRE.

Nous acceptons tous deux de recourir à l'arbitrage. Vous et Auvenir acceptez de résoudre toute réclamation relative à ces conditions d'utilisation ou aux services par un arbitrage final et contraignant par un seul arbitre, sauf dans les cas prévus dans les exceptions à l'accord d'arbitrage ci-dessous. Ceci inclut les litiges découlant de ou relatifs à l'interprétation ou à l'application de cet article « **Dispositions relatives à l'arbitrage obligatoire** », y compris sa force exécutoire, sa révocabilité ou sa validité.

Refus de la convention d'arbitrage. Vous pouvez refuser cette convention d'arbitrage en notifiant par écrit à Avenir votre désir de vous retirer de cette disposition d'arbitrage dans les 30 jours suivant votre engagement dans les services. La notification d'exclusion doit être envoyée par courriel à legaldept@avenir.com. Si vous renoncez à l'arbitrage, la juridiction et le lieu du litige seront à Toronto (Ontario), au Canada, et le litige sera régi par les lois de la province de l'Ontario, sans tenir compte des principes de conflits de lois. Toutefois, si vous avez accepté une version antérieure des présentes conditions d'utilisation qui vous permettait de renoncer à l'arbitrage, votre choix antérieur de renoncer ou non à l'arbitrage reste contraignant.

Procédures d'arbitrage. L'American Arbitration Association (AAA) administrera l'arbitrage conformément à ses règles d'arbitrage commercial et aux procédures supplémentaires pour les litiges liés à la consommation. L'arbitrage se déroulera à Toronto (Ontario), au Canada ou en tout autre lieu convenu par les deux parties.

Frais d'arbitrage. Les règles de l'AAA régissent le paiement de tous les frais d'arbitrage.

Exceptions à la convention d'arbitrage. L'une ou l'autre partie peut tenter une action en justice uniquement pour obtenir une injonction visant à mettre fin à l'utilisation non autorisée ou à l'abus des services, ou à la violation de la propriété intellectuelle (par exemple, des droits de marque, de secret commercial, de droit d'auteur ou de brevet) sans avoir recours au préalable à l'arbitrage ou à la procédure informelle de résolution des litiges décrite ci-dessus. S'il s'avère que la convention d'arbitrage ne s'applique pas à vous ou à votre réclamation, vous acceptez la compétence exclusive des tribunaux provinciaux et supérieurs de Toronto (Ontario), au Canada, pour résoudre votre réclamation.

PAS DE RECOURS COLLECTIF. Vous ne pouvez résoudre vos litiges avec nous que sur une base individuelle et ne pouvez pas introduire une réclamation en tant que plaignant ou membre d'un groupe dans le cadre d'un recours collectif, consolidé ou représentatif. Les arbitrages collectifs, les recours collectifs, les actions de procureur général privé et la consolidation avec d'autres arbitrages ne sont pas autorisés. Si cet article spécifique est jugé inapplicable, l'ensemble de cet article « **Dispositions relatives à l'arbitrage obligatoire** » sera considéré comme nul.

20. Contrôle du droit, du lieu et de la langue.

Les présentes conditions d'utilisation sont régies par le droit de la province de l'Ontario, au Canada, à l'exception des principes relatifs aux conflits de lois. Toutes les actions intentées par vous ou par nous qui ne nécessitent pas un arbitrage obligatoire seront engagées et maintenues dans la ville de Toronto, dans la province de l'Ontario, par l'intermédiaire des cours supérieures ou des cours des petites créances, selon le cas. Les présentes conditions d'utilisation ont été rédigées et publiées en anglais. Si une traduction du présent accord est préparée pour des raisons de commodité ou pour se conformer à la loi ou à toute autre fin, les dispositions de la version anglaise prévaudront.

21. Intégralité de l'accord.

Les présentes conditions d'utilisation, ainsi que tout ordre de service et addenda, constituent l'intégralité de l'accord entre vous et Avenir concernant les services que nous vous fournissons, et annulent et remplacent tout autre accord antérieur ou contemporain. Les présentes conditions d'utilisation ne créent aucun droit de tiers bénéficiaire.

22. Renonciation, divisibilité.

Le fait que nous n'appliquions pas une disposition des présentes conditions d'utilisation ne constitue pas une renonciation à notre droit de le faire ultérieurement. Si une disposition des présentes conditions d'utilisation est jugée inapplicable, les autres dispositions des conditions d'utilisation resteront pleinement en vigueur et seront remplacées par une disposition applicable reflétant le plus fidèlement possible notre intention.

23. Modifications.

Nous pouvons réviser les présentes conditions d'utilisation de temps à autre pour mieux refléter (a) les changements apportés aux lois, y compris les nouvelles exigences réglementaires, ou (b) les améliorations ou autres changements apportés à nos services, y compris les changements apportés au contenu de tiers et à toutes les applications de tiers.

Si une mise à jour affecte votre utilisation des services ou vos droits légaux en tant qu'utilisateur de nos services, nous vous en informerons avant la date d'entrée en vigueur de la mise à jour en envoyant un courriel à l'adresse électronique associée à votre compte ou via une notification dans le produit (il vous sera demandé de cliquer sur les nouvelles conditions d'utilisation qui remplacent les conditions initiales que vous avez effectivement signées ou sur lesquelles vous avez cliqué, selon le cas, lorsque vous êtes devenu un client d'Auvenir pour la première fois). Ces conditions d'utilisation mises à jour seront en vigueur au moins 30 jours après que nous vous ayons notifié ou que nous vous ayons demandé de cliquer sur les nouvelles conditions d'utilisation afin de retrouver l'accès au service.

Si vous n'acceptez pas les mises à jour que nous effectuons, veuillez résilier votre abonnement aux services avant qu'elles n'entrent en vigueur. Le cas échéant, nous vous offrirons un remboursement au prorata des montants que vous avez payés d'avance pour les services et de la date d'annulation de votre compte. En continuant à utiliser les services ou à y accéder après l'entrée en vigueur des mises à jour, vous acceptez d'être lié par les conditions d'utilisation révisées.

24. DISPOSITIONS SPÉCIALES DES ÉTATS-UNIS.

Conformité à l'exportation. Les services, le contenu, la plateforme et d'autres technologies, ainsi que leurs dérivés, peuvent être soumis aux lois et règlements sur l'exportation des États-Unis et d'autres juridictions. Auvenir et le client déclarent chacun qu'ils ne figurent sur aucune liste de parties refusées par le gouvernement américain. Le client ne permettra à aucun utilisateur d'accéder ou d'utiliser un service ou un contenu dans un pays ou une région sous embargo américain (actuellement Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan, Syrie ou Crimée) ou en violation d'une loi ou d'un règlement américain sur l'exportation.

Lutte contre la corruption. Aucune des parties n'a reçu ou ne s'est vu offrir un pot-de-vin, un dessous-de-table, un paiement, un cadeau ou un objet de valeur illégal ou inapproprié de la part d'un employé ou d'un agent de l'autre partie dans le cadre du présent accord.

25. Autres assurances.

Sur demande raisonnable de l'autre partie, chacune des parties signera rapidement les documents et accomplira les actes nécessaires pour donner pleinement effet aux présentes conditions d'utilisation.

26. Relation entre les parties. La relation entre vous et Avenir est celle d'entrepreneurs indépendants. Rien de ce qui est contenu dans ces conditions d'utilisation ne doit être interprété comme créant une agence, un partenariat, une coentreprise ou toute autre forme d'entreprise commune, un emploi ou une relation fiduciaire entre les parties, et aucune partie n'a l'autorité de contracter pour ou d'engager l'autre partie de quelque manière que ce soit.

27. Annonces publiques. Ni l'un ni l'autre n'émettra ou ne publiera d'annonce, de déclaration, de communiqué de presse ou d'autres documents publicitaires ou de marketing relatifs aux présentes Conditions d'utilisation, ni n'utilisera autrement les marques commerciales, l'habillage commercial, les noms de marque, les logos, les dénominations sociales et les noms de domaine de l'autre partie ou d'autres désignations similaires de source, de parrainage, d'association ou d'origine, dans chaque cas, sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.

28. Notifications. Sauf disposition contraire expresse dans les présentes conditions d'utilisation, toutes les notifications, demandes, consentements, réclamations, demandes, renonciations et autres communications en vertu des présentes conditions d'utilisation doivent être faites par écrit et sont réputées avoir été données (a) lorsqu'elles sont remises en mains propres (avec confirmation écrite de la réception); (b) lorsqu'elles sont reçues par le destinataire si elles sont envoyées par un service de messagerie de nuit reconnu au niveau national (avec demande de confirmation de la réception); (c) à la date d'envoi par télécopie ou par courriel (dans les deux cas, avec confirmation de la transmission) si l'envoi a lieu pendant les heures de bureau normales du destinataire, et le jour ouvrable suivant si l'envoi a lieu après les heures de bureau normales du destinataire ou (d) le troisième jour suivant la date de mise à la poste, par courrier certifié ou recommandé, avec accusé de réception, port payé. Ces communications doivent être envoyées aux parties respectives aux adresses indiquées ci-dessous (ou à toute autre adresse d'une partie spécifiée dans un avis donné conformément au présent article 28).

Si à Avenir :	225, rue Richmond O., bureau 402, Toronto (ON) M5V 1W2 Téléphone : 1-855-528-8364 Télécopieur : 18883157440 Courriel : pete@auvenir.com et legaldept@auvenir.com À l'attention du directeur général et conseiller juridique
Si au client :	Comme indiqué dans les justificatifs d'accès du client que vous avez fournis ou, le cas échéant, comme indiqué dans la commande de services.

29. Rétroaction sur les services. Avenir accueille favorablement les suggestions, commentaires ou autre rétroaction sur ses services (par exemple, concernant son utilité, ses processus, son contenu, ses applications de tiers ou sa performance) et l'expérience utilisateur du client avec les services, ainsi que toute correction de bogue, caractéristique, fonctionnalité ou amélioration que le client souhaiterait voir dans les versions futures (« rétroaction »). Vous acceptez que toute rétroaction est et sera donnée de manière entièrement volontaire et, même si elle est désignée comme confidentielle, ne créera aucune obligation de confidentialité pour nous. Vous déclarez et

garantisiez que vous ne fournirez pas sciemment de renseignements fournis dont vous savez ou avez des raisons de penser qu'ils pourraient enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'un tiers ou détourner des renseignements confidentiels ou des secrets commerciaux d'un tiers, et vous nous cédez par la présente tous vos droits, titres et intérêts dans ces renseignements. Vous acceptez de coopérer pleinement avec nous en ce qui concerne la signature d'autres documents et l'accomplissement d'autres actes que nous demandons raisonnablement pour confirmer que nous sommes propriétaires de la rétroaction et pour nous permettre d'enregistrer et/ou de protéger les droits de propriété intellectuelle et/ou les renseignements confidentiels qui y sont associés.

30. Interprétation. Les présentes conditions d'utilisation doivent être interprétées sans tenir compte de toute présomption ou règle d'interprétation à l'encontre de la partie qui rédige ou fait rédiger un instrument. Les calendriers, pièces jointes et annexes auxquels il est fait référence dans les présentes font partie intégrante des présentes conditions d'utilisation dans la même mesure que s'ils étaient énoncés textuellement.

31. Cession. Vous ne devez pas céder ou transférer autrement ses droits, ni déléguer ou transférer autrement ses obligations ou performances, en vertu des présentes conditions d'utilisation, dans chaque cas, que ce soit volontairement, involontairement, par l'effet de la loi ou autrement, sans le consentement écrit préalable d'Auvenir, consentement qu'Auvenir peut donner ou refuser à sa seule discrétion. Aux fins de la phrase précédente, et sans en limiter la généralité, toute fusion, tout changement de contrôle, tout arrangement ou toute réorganisation impliquant le client sera considéré comme un transfert de droits, d'obligations ou d'exécution en vertu des présentes conditions d'utilisation pour lequel le consentement écrit préalable d'Auvenir est requis. Aucune délégation ou autre transfert ne dégagera le client de ses obligations ou performances en vertu des présentes conditions d'utilisation. Auvenir peut céder ses obligations et performances à toute société apparentée créée par Auvenir pour fournir et poursuivre les services de la même manière, en vous en informant. Toute prétendue cession, délégation ou tout transfert en violation de cet article 31 est nul. Les présentes conditions d'utilisation lient et garantissent le bénéfice des parties et de leurs successeurs et ayants droit autorisés respectifs.

32. Tiers bénéficiaires. Les présentes conditions d'utilisation sont au seul bénéfice des parties et de leurs successeurs et ayants droit autorisés respectifs et rien, d'une manière expresse ou implicite, n'est destiné à ou ne doit conférer à toute autre personne un droit, un avantage ou un recours légal ou équitable de quelque nature que ce soit en vertu ou en raison des présentes conditions d'utilisation, sauf que les parties désignent expressément les administrateurs, dirigeants, employés, sous-traitants, actionnaires, filiales, tous les fournisseurs de contenu tiers et toutes les sociétés affiliées d'Auvenir comme tiers bénéficiaires de l'article 14.2 de ces conditions d'utilisation ayant le droit d'appliquer l'indemnisation du client.

33. Sous-traitants. Nous pouvons, de temps à autre, à notre discrétion, engager des tiers pour fournir les services ou certains aspects des services (ci-après nommés un « sous-traitant »). Nous veillerons à ce que chaque sous-traitant respecte toutes les dispositions pertinentes des présentes conditions d'utilisation, y compris toutes les dispositions relatives aux données des clients, à la protection des données et aux renseignements confidentiels.

34. Marques déposées.

L'ensemble des textes, graphiques, interfaces utilisateur, interfaces visuelles, photographies, marques, logos, sons, musiques, œuvres d'art et codes informatiques (collectivement, les « marques »), y compris, mais sans s'y limiter, la conception, la structure, la sélection, la

coordination, l'expression, l'aspect et la convivialité et l'arrangement de ces marques, les contenus dans la plateforme Avenir et/ou le contenu de la plateforme, qui sont détenus, contrôlés ou concédés sous licence par ou à Avenir, sont protégés par les lois sur l'habillement commercial, les droits d'auteur, les brevets et les marques, ainsi que par divers autres droits de propriété intellectuelle et les lois sur la concurrence déloyale. Vous ne pouvez pas utiliser les marques d'Avenir et des tiers fournisseurs de services/fournisseurs de contenu d'Avenir et/ou de leurs concédants respectifs sans l'accord écrit préalable d'Avenir et/ou de leurs concédants respectifs, selon le cas.

35. Définitions.

« **Action** » : toute réclamation, action, cause d'action, demande, procès, arbitrage, enquête, audit, avis de violation, procédure, litige, citation, assignation, citation à comparaître ou enquête de quelque nature que ce soit, civile, pénale, administrative, d'investigation, réglementaire ou autre, que ce soit en droit, en équité ou autrement.

« **Autorité gouvernementale** » : tout gouvernement fédéral, provincial, territorial, municipal ou étranger ou toute subdivision politique de celui-ci, ou toute agence ou tout instrument de ce gouvernement ou de cette subdivision politique, ou toute organisation autoréglémentée ou autre autorité réglementaire non gouvernementale ou autorité quasi-gouvernementale (dans la mesure où les règles, règlements ou ordonnances de cette organisation ou autorité ont force de loi), ou tout arbitre, cour ou tribunal de juridiction compétente.

« **Code nuisible** » : tout logiciel, matériel ou autre technologie, dispositif ou moyen, y compris tout virus, cheval de Troie, ver, porte dérobée, logiciel malveillant ou autre code informatique malveillant, dont le but ou l'effet est de : (a) permettre un accès non autorisé à, ou de détruire, perturber, désactiver, déformer, ou autrement nuire ou entraver de quelque manière que ce soit tout : (i) un ordinateur, un logiciel, un microprogramme, du matériel, un système ou un réseau; ou (ii) toute application ou fonction de ce qui précède ou la sécurité, l'intégrité, la confidentialité ou l'utilisation de toute donnée traitée par ce moyen; ou (b) empêcher le client ou tout utilisateur autorisé d'accéder aux services ou aux systèmes du fournisseur ou de les utiliser comme prévu par les présentes conditions d'utilisation. Le code nuisible n'inclut pas les dispositifs de désactivation du fournisseur.

« **Commande de service** » : commande de service ou d'achat supplémentaire indiquant le nombre d'utilisateurs autorisés, la durée du service et les frais et taxes de vente correspondants, et comprenant tout changement apporté à la commande de service initiale.

« **Contenu** » : contenu du matériel de tiers ou le propre contenu du client des formulaires et processus utilisés par le client et les utilisateurs autorisés pour aider à la réalisation de la mission du client par l'utilisation de la technologie des systèmes du fournisseur.

« **Dispositif de désactivation du fournisseur** » : tout logiciel, matériel ou autre technologie, dispositif ou moyen (y compris toute porte arrière, toute bombe à retardement, tout dispositif de désactivation, toute routine logicielle ou tout autre dispositif de désactivation) utilisé par Avenir ou son mandataire pour désactiver l'accès ou l'utilisation des services par le client ou tout utilisateur autorisé, automatiquement avec le passage du temps ou sous le contrôle positif d'Avenir ou de son mandataire.

« **Documentation** » : l'ensemble des manuels, instructions ou autres documents ou matériels qu'Avenir fournit ou met à la disposition du client sous quelque forme ou support que ce soit et qui décrivent la fonctionnalité, les composants, les caractéristiques ou les exigences des services

ou des documents du fournisseur, y compris tout aspect de l'installation, de la configuration, de l'intégration, du fonctionnement, de l'utilisation, du support ou de la maintenance.

« **Documents de tiers** » : les documents et renseignements, sous quelques forme ou support que ce soit, y compris les logiciels, documents, données, contenus, spécifications, produits, équipements ou composants des services ou relatifs à ceux-ci qui ne sont pas la propriété d'Auvenir et, par souci de clarté, ne comprend que tout autre contenu de tiers.

« **Documents du fournisseur** » : le logiciel de service, la documentation et les systèmes du fournisseur, ainsi que la totalité des autres renseignements, données, documents, matériaux, travaux et autres contenus, dispositifs, méthodes, processus, matériel, logiciels et autres technologies et inventions, y compris tous les renseignements fournis, descriptions techniques ou fonctionnelles, exigences, plans ou rapports, qui sont fournis ou utilisés par Auvenir ou tout sous-traitant dans le cadre des services ou qui comprennent ou se rapportent autrement aux services ou aux systèmes du fournisseur. Pour éviter toute ambiguïté, les documents du fournisseur comprennent les données résultantes et tout renseignement, toute donnée ou tout autre contenu dérivé de la surveillance par Auvenir de l'accès du client aux services ou de son utilisation de ceux-ci, mais ne comprennent pas les données du client.

« **Données d'accès** » : tout nom d'utilisateur, numéro d'identification, mot de passe, licence ou clé de sécurité, jeton de sécurité, numéro d'identification personnel (NIP) ou autre code de sécurité, processus d'authentification, méthode, technologie ou dispositif utilisé, seul ou en combinaison, pour vérifier l'identité d'une personne et son autorisation d'accéder aux services et de les utiliser.

« **Données de clients** » : désigne, à l'exception des données résultantes et des données de contact commercial, les renseignements, données et autres contenus, sous quelque forme ou support que ce soit, qui sont collectés, téléchargés ou autrement reçus, directement ou indirectement du client (y compris les couleurs et le logo de l'entreprise du client) ou d'un utilisateur autorisé par ou via les services, ou qui intègrent ou sont dérivés du traitement de ces renseignements, données ou contenus par ou par l'entremise des services.

« **Données de contact professionnel** » : désignent (i) les coordonnées professionnelles de base du client et des utilisateurs autorisés du client, ainsi que des représentants du client pour la facturation, l'établissement des factures et autres demandes commerciales, (ii) les coordonnées professionnelles des utilisateurs autorisés, (iii) les renseignements sur l'utilisation des services par le client, et (iii) d'autres renseignements qu'Auvenir recueille et dont elle a besoin pour communiquer avec le client et les utilisateurs autorisés.

« **Droits de propriété intellectuelle** » : tous les droits enregistrés et non enregistrés accordés, demandés ou autrement existants actuellement ou ultérieurement en vertu de tout brevet, droit d'auteur, marque, secret commercial, protection des bases de données ou autres lois sur les droits de propriété intellectuelle, et tous les droits ou formes de protection similaires ou équivalents dans n'importe quelle partie du monde.

« **Fournisseur** » : fait référence à Auvenir Technologies ULC.

« **Frais** » : coûts fixés par Auvenir pour permettre au client d'accéder aux services.

« **Loi** » : loi, ordonnance, règlement, règle, code, constitution, traité, common law, ordonnance gouvernementale ou autre exigence ou règle de droit de toute autorité gouvernementale.

« **Mission** » : accord professionnel conclu entre un client et lui en vue de la réalisation d'une mission d'assurance financière ou d'une autre mission pour le compte du client.

« **Ordonnance gouvernementale** » : toute ordonnance, tout acte, tout jugement, toute injonction, tout décret, toute stipulation, toute sentence ou toute détermination émanant d'une autorité gouvernementale ou obtenue auprès d'une telle autorité.

« **Personne** » : un individu, une société, un partenariat, une société à responsabilité illimitée, une autorité gouvernementale, une organisation non constituée en société, une fiducie, une association ou toute autre entité.

« **Pertes** » : l'ensemble des pertes, dommages, responsabilités, carences, réclamations, actions, jugements, règlements, intérêts, sentences, pénalités, amendes, coûts ou dépenses de quelque nature que ce soit, y compris les honoraires d'avocat raisonnables, les débours et les frais, ainsi que le coût de l'application de tout droit à l'indemnisation et le coût de la poursuite de tout fournisseur d'assurance.

« **Service** » : l'ensemble des services fournis par Avenir au client dans le cadre des présentes conditions d'utilisation.

« **Systèmes du fournisseur** » : infrastructure des technologies de l'information utilisée par Avenir ou en son nom dans le cadre de l'exécution des services, y compris tous les ordinateurs, logiciels, matériels, bases de données, systèmes électroniques (y compris les systèmes de gestion de bases de données) et réseaux, qu'ils soient exploités directement par Avenir ou par l'intermédiaire de services de tiers.

« **Traiter** » : prendre toute mesure ou effectuer toute opération ou tout ensemble d'opérations que les services sont capables de prendre ou d'effectuer sur toute donnée, tout renseignement ou tout autre contenu, y compris pour collecter, recevoir, saisir, télécharger, enregistrer, reproduire, stocker, organiser, compiler, combiner, consigner, cataloguer, recouper, gérer, maintenir, copier, adapter, modifier, traduire ou effectuer d'autres travaux dérivés ou améliorations, traiter, récupérer, produire, consulter, utiliser, exécuter, afficher, diffuser, transmettre, soumettre, poster, transférer, divulguer ou fournir ou rendre disponible de toute autre manière, ou bloquer, effacer ou détruire, et les termes « **traitement** » et « **traité** » ont des significations corrélatives.

« **Utilisateurs à usage limité** » : clients d'un client que ce dernier a invités, par l'entremise du service, à utiliser les fonctions de collaboration du service pour télécharger des documents dans le cadre des missions du client et pour permettre l'accès et l'utilisation du portail du client.

« **Utilisateur autorisé** » : chacune des personnes autorisées à utiliser les services en vertu de l'article 3.1 en tant que client, y compris les utilisateurs à usage limité (clients des clients).

Avenir est une marque déposée d'Avenir Technologies ULC aux États-Unis et au Canada.

ANNEXE DE L'ANS AUX CONDITIONS D'UTILISATION

Le client est vous et votre organisation. Les utilisateurs autorisés comprennent ceux que vous autorisez à accéder aux services (y compris vos clients) et le fournisseur est nous, Avenir. Pour les besoins de cet ANS uniquement, les services comprennent les dispositions et l'accès aux services, y compris le contenu, mais pas les applications de tiers.

1. Niveaux de service et crédits.

Aux fins du calcul de l'exigence de disponibilité énoncée à l'article 7 des conditions d'utilisation des services, les éléments suivants constituent des « **exceptions** » à l'exigence de disponibilité. Les services ne seront pas considérés comme indisponibles, en tout ou en partie, pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- (A) Acte ou une omission du client ou d'un utilisateur autorisé, l'accès aux services ou leur utilisation par le client ou un utilisateur autorisé, ou l'utilisation des références d'accès du client ou d'un utilisateur autorisé, qui ne sont pas strictement conformes aux présentes conditions d'utilisation des services et aux spécifications;
- (B) Défaillance du client;
- (C) Connectivité Internet du client ou de son utilisateur autorisé;
- (D) Cas de force majeure (voir l'article 17 de la section juridique);
- (E) Défaillance, interruption, panne ou autre problème lié à un logiciel, un matériel, un système, un réseau, une installation ou tout autre élément non fourni par le fournisseur dans le cadre des présentes conditions d'utilisation;
- (F) Interruption planifiée;
- (G) Désactivation, suspension ou résiliation des services en vertu de l'article 10 de l'accord.

2. Crédit de service. Le temps de disponibilité pour chaque mois de service sera calculé en soustrayant de 99,99 le pourcentage de temps pendant lequel les systèmes du fournisseur ont été indisponibles pour le client (le « **pourcentage de disponibilité** »). Si le pourcentage de disponibilité pour le mois civil est inférieur à 97 %, mais supérieur à 95 %, le client pourra bénéficier d'un « **crédit de service** » égal à 25 % de la facture du client pour le mois civil au cours duquel le pourcentage de disponibilité est tombé en dessous de 97 %. Si le pourcentage de disponibilité pour le mois civil est inférieur à 95 %, mais supérieur à 93 %, le client aura droit à un « **crédit de service** » égal à 50 % de la facture du client pour le mois civil au cours duquel le pourcentage de disponibilité est tombé en dessous de 95 %. Le pourcentage de disponibilité sera calculé par tranches de cinq minutes. Ce régime de crédit de service est soumis aux conditions suivantes :

- (A) Le fournisseur n'est pas tenu d'accorder un crédit de service, sauf si (i) le client signale la défaillance du niveau de service au fournisseur dès qu'il en a connaissance et (ii) demande ce crédit de service par écrit dans les cinq jours suivant la défaillance du niveau de service.
- (B) En aucun cas un crédit de service pour une période de service ne dépassera 100 % du total des frais qui seraient payables pour cette période de service si aucune défaillance du niveau de service ne s'était produite.
- (C) « **Défaut de niveau de service** » signifie, aux fins du présent annexe, un manquement documenté des services à l'exigence de disponibilité énoncée à l'article 7 des conditions d'utilisation des services.

Le présent annexe de l'ANS planifie les seules obligations et responsabilités du fournisseur, ainsi que le seul recours du client, en cas de problèmes de disponibilité des systèmes du fournisseur et de défaillance du niveau de service.

3. Interruption planifiée. Le fournisseur fera des efforts commercialement raisonnables pour : (a) planifier des interruptions pour la maintenance de routine des services et des systèmes du

fournisseur entre 12 heures et 4 heures, heure normale de l'Est, chaque samedi de chaque mois civil; et faire de son mieux pour (b) avertir le client au moins 72 heures à l'avance de toutes les interruptions planifiées des services (les « **interruptions planifiées** »). Les interruptions planifiées peuvent changer de temps à autre et le calendrier actuel sera toujours affiché sur le calendrier d'assistance.

4. Espace de stockage pour les missions. Le fournisseur fera des efforts commercialement raisonnables pour s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace de stockage dans les systèmes du fournisseur pour toutes les missions du client et toutes les données du client. Le fournisseur se réserve le droit de facturer un espace de stockage supplémentaire pour les missions, si nécessaire.

Auvenir est une marque déposée d'Auvenir Technologies ULC aux États-Unis et au Canada.